

## **PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 14 NOVEMBRE 2019**

Le Conseil d'École a tenu sa première réunion le jeudi 14 novembre 2019 à l'école publique Émile Chenon de SAINTE-SEVERE, sous la présidence de Laurence PILLOT-DUPUIS, Directrice.

### **Membres présents :**

- Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, Directrice
- Mme AUCLAIR Aurélie, Professeur des écoles
- M. LAPORTE Sébastien, Professeur des écoles
- Mme PROUX Magali, Professeur des écoles
- Mme RABIER Laëtitia, Professeur des écoles
- Mme GAULTIER Pauline, Professeur des écoles
- M. DAUGERON François, Maire de Sainte-Sévère
- Mme PECHER Arlette, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires
- Mme MELINAT-JAY Cyrielle, Déléguée des parents d'élèves
- Mme AUSSANAIRE Béatrice, Déléguée des parents d'élèves
- Mme ROBIN Gemma, Déléguée des parents d'élèves
- M. VAN DEN BROEK Philippe, Délégué des parents d'élèves
- Mme BAYET Leslie, Déléguée des parents d'élèves
- Mme PASQUET Nathalie, Déléguée des parents d'élèves
- Mme PILLIOT Stéphanie, Déléguée des parents d'élèves
- M. HARBEBY Christophe, Délégué des parents d'élèves
- Mme FORGET Adeline, Déléguée des parents d'élèves
- Mme NINAT Arlette, D.D.E.N

### **Membres excusés:**

- Mme RONDINI Sandrine, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. DE FOUGÈRES Arthur, Délégué des parents d'élèves
- M. CHARTIER François, Professeur des écoles

**Secrétaire de séance :** *Mme Bayet Leslie*

### **Ordre du jour :**

- Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école
- Règlement intérieur du conseil d'école
- Bilan rentrée

- Règlement intérieur/ sécurité
- Projets périodes 2 et 3
- Questions diverses

**18h00** La séance s'installe sous la présidence de Laurence Pillot-Dupuis. Elle présente l'ordre du jour, les différents points seront abordés dans l'ordre prévu.

## **I. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE**

Madame Pillot-Dupuis rappelle à l'auditoire que la date des élections est fixée à l'échelon national. La date prévue était le 11 octobre 2019. Une seule liste a été présentée.

### ***Résultats:***

140 inscrits  
 81 votants  
 72 suffrages exprimés  
 9 bulletins blancs ou nuls

### ***Ont été élus dans l'ordre de présentation de la liste :***

DE FOGÈRES Arthur  
 MELINAT-JAY Cyrielle  
 AUSSANAIRE Béatrice  
 ROBIN Gemma  
 VAN DEN BROEK Philippe  
 BAYET Leslie  
 PASQUET Nathalie  
 PILLIOT Stéphanie  
 HARBEY Christophe  
 FORGET Adeline

## **II. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE**

Le règlement intérieur du conseil d'école est présenté aux membres et adopté à l'unanimité.

## **III. RENTRÉE 2019**

Madame la Présidente présente le personnel enseignant, les effectifs par classe et informe les membres du conseil d'école de la répartition pédagogique des 5 classes :

### **Personnel enseignant :**

PILLOT-DUPUIS Laurence : directrice et enseignante PS/MS.  
 RABIER Laëtitia : enseignante GS  
 PROUX Magali : enseignante CP/CE2  
 AUCLAIR Aurélie : enseignante CE1  
 LAPORTE Sébastien : enseignant CM1/CM2.  
 GAULTIER Pauline : enseignante affectée à l'école dans le dispositif « Plus de maîtres que de classes » et interviendra dans les classes de cycle 2.  
 CHARTIER François : enseignant ZIL (remplaçant) rattaché à l'école  
 VINCENT Marie : enseignante qui effectuera la décharge de direction tous les mardis.

### Classe de Mme PILLOT-DUPUIS Laurence

- 8 PS
- 11 MS

*Total : 19 élèves*

### Classe de Mme RABIER Laëtitia

- 16 GS (dont 1 PPS « projet personnalisé de scolarisation » )

*Total : 16 élèves*

ATSEM : DAVID Sylvie

### Classe de Mme PROUX Magali

- 11 CP
- 7 CE2 (dont 1 PPS)

*Total : 18 élèves*

### Classe de Mme AUCLAIR Aurélie

- 19 CE1 (dont 2 PPS)

*Total : 19 élèves*

### Classe de M. LAPORTE Sébastien

- 5 CM1
- 19 CM2

*Total : 24 élèves*

*Total école à ce jour : 96 élèves*

*Depuis la rentrée, l'école a enregistré 2 admissions et 4 radiations.*

*A venir 1 radiation à compter du 18 novembre (PS), 1 radiation à compter du 30 novembre (CM1) et à compter du 2 décembre, 3 nouvelles admissions de la même famille (1GS, CE1, 1CM1).*

*Ces mouvements sont liés à des changements de domicile pour raisons professionnelles ou familiales. L'effectif est en légère baisse par rapport à l'année 2018/2019 avec de petits effectifs en CE2 et CM1.*

### Autres personnels :

- **AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap) :** Mme Corinne CARREY (1/2 temps avec Pérassay), Mme Isabelle DAUDET et Mme Magali SILVESTRE sont rattachées au PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) de Sainte-Sévère, nouveau dispositif. D'une manière générale, les personnels sont affectés dans un PIAL et peuvent être amenés à intervenir dans plusieurs écoles de secteur.

Actuellement, Mme Carrey est à mi-temps (12 heures) et Mmes Daudet et Silvestre sont à plein temps à l'école de Sainte-Sévère (24 heures). Mmes Carrey et Silvestre sont sur des accompagnements mutualisés mis en place par la MDPH.

- **Service civique :** Laura BOULOGNE effectue une mission d'intérêt général du 4 novembre 2019 au 3 juillet 2020 : « Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes ».

## Organisation de la semaine scolaire et horaires de l'école :

*Matin :* Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 -11h30

*Après-midi :* Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h00 -16h00

**A.P.C** (activités pédagogiques complémentaires) : le lundi et le jeudi de 16h00 à 16h45. Ces activités ont lieu sur 24 semaines uniquement au cours de l'année scolaire. Une fiche de liaison est établie par élève qui doit être signée par la famille pour accord. Ces activités peuvent se décliner dans trois domaines : Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, aide au travail personnel ou activité prévue par le projet d'école.

### RASED :

L'école dépend du **Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté** de La Châtre. Les membres du Réseau participent aux actions de prévention et apportent leur aide aux enfants de l'école pour des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés personnelles lorsqu'elles retentissent sur les apprentissages.

#### Membres du RASED :

- *MOREAU Virginie : enseignante spécialisée chargée de l'aide relationnelle.*
- *LOEUILLET Valérie : enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique.*

Il est noté que le poste de psychologue scolaire n'est pas pourvu à ce jour.

Les enseignants précisent que le secteur géographique du RASED de La Châtre est très vaste et qu'il est nécessaire de faire remonter les besoins très tôt dans l'année scolaire pour pouvoir éventuellement en bénéficier. Ces enseignantes interviennent sur demande des enseignants en accord avec les familles. Actuellement, Valérie Loeuillet intervient le mardi après-midi auprès de plusieurs enfants.

### Autres informations :

- **Evaluations CP/CE1** : évaluations repères en début de CP et de CE1

Objectifs :

- donner **des repères** aux professeurs pour aider les élèves à progresser.
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le **pilotage de proximité**.
- ajuster les **plans nationaux et académiques de formation** et proposer des ressources pertinentes.

Elles ont été conduites entre le lundi 16 septembre et le vendredi 27 septembre : trois séquences en maîtrise de la langue et deux séquences en mathématiques.

Au CP, elles seront complétées par un bilan intermédiaire permettant d'apprécier l'avancement des apprentissages des élèves du 20 au 31 janvier.

Les résultats ont été restitués aux familles qui pouvaient rencontrer l'enseignante concernée pour échanger. Les conditions de passation sont définies pour que tous les élèves, sur le plan national, aient les mêmes consignes et certains élèves peuvent être déstabilisés. Ainsi, les résultats peuvent ne pas refléter les résultats habituels.

Les résultats nationaux seront communiqués prochainement.

- **Dispositif EANA à destination des enfants allophones**

Objectifs :

- Scolariser tous les élèves soumis à l'obligation scolaire
- Assurer dès que possible l'intégration dans le cursus ordinaire et la maîtrise de la langue
- Faciliter l'adaptation des jeunes au système français d'éducation
- Contribuer à l'intégration sociale.

Un ½ poste d'enseignant a été créé à la rentrée, Anne Véronique Saigre a été affectée sur ce ½ poste rattaché à l'école Rollinat de La Châtre. Actuellement, elle intervient 2 ½ journées à l'école de Sainte Sévère

- **Langues vivantes cycle 3 : 11 élèves de CM1/CM2** ont fait le choix de s'initier à l'allemand avec le professeur du collège.

#### **IV. RÈGLEMENT INTÉRIEUR – SÉCURITÉ**

Mme la Directrice précise les points suivants :

- **Règlement intérieur** : mis à jour avec l'ajout de l'obligation d'instruction à partir de 3 ans.
- **Un suivi de comportement** a été mis en place pour les élèves de la GS au CM2.
- **La charte Internet** sera remise aux familles (cycles 2 et 3) en même temps que le règlement intérieur.
- **Exercice d'évacuation** : le premier exercice s'est déroulé, en présence des 5 classes, le 1<sup>er</sup> octobre 2019. Les consignes générales ont été appliquées.
- **Le plan particulier de mise en sûreté** risque majeur est reconduit. Un exercice a eu lieu le 12 novembre 2019.
- **Un exercice PPMS « attentat-intrusion »** a été effectué le 8 octobre 2019.  
*Remarque : les parents ont très peu de retour sur ces exercices.*
- **DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels) mis à jour et présenté aux membres du conseil d'école. Il sera transmis à l'Inspection de l'Education Nationale.

#### **V. ACTIVITÉS SCOLAIRES : PROJETS – SORTIES**

Cette année, des actions, dans le cadre du projet d'école, seront menées sur le thème « **Ecocitoyenneté et biodiversité** » avec notamment, l'installation d'un poulailler dans le cadre de l'opération « Berry Cocotte », programme de valorisation éducative et durable de la race avicole « poule du Berry ». Cette opération lancée par l'Union des Ressources Génétiques du Centre (URGC) et le club français de la Poule Noire du Berry (CFPNB) met en place des micro-fermes dans les écoles en partenariat avec les municipalités. Un kit complet sera commandé pour un coût de 470€. La collectivité prendra en charge 235€ pour l'achat du kit et fabriquera un enclos, les 235€ restant seront pris en charge par la coopérative scolaire. Les enseignants se chargeront de l'entretien pendant les petites vacances et les œufs pourront être distribués aux familles.

Monsieur le Maire souligne qu'il s'agit d'une belle initiative et qu'une convention sera signée entre la municipalité, l'école et le club français de la poule noire du Berry.

L'école a aussi été dotée de modulo-bacs par la CDC. Trois bacs ont été installés dans chaque classe. L'ambassadrice du tri est venue les distribuer et présenter le tri aux élèves de manière ludique avec la grenouille Tritou.

**Autres activités qui seront mises en place :**

- **Echanges avec l'EHPAD :**

Le projet intergénérationnel avec Le Castel a pour but de mutualiser des animations autour de l'écocitoyenneté pour les élèves et les résidents. Les liens intergénérationnels permettent le contact des personnes de différents âges à travers des activités en commun. Pour l'enfant, c'est prendre conscience des âges, s'inscrire dans le temps, développer la solidarité, le respect entre les âges.

Un calendrier des rencontres est en cours, chaque classe participera à des échanges avec la mise en place d'ateliers, de spectacles ou de repas.

**Les cinq classes** participeront à la fête de la musique le 22 juin 2020.

- **Vendredi 22 novembre (après-midi)** : Rencontre endurance inter-écoles de la GS au CM2  
Cette rencontre est organisée par le conseiller pédagogique en EPS à Pouligny Notre-Dame.
- **Mardi 17 décembre** (après-midi): Arbre de Noël dans la salle Sophie Tatischeff avec un spectacle de la compagnie Vent de lune « Le moulin à rêver » suivi d'un goûter préparé par les familles et de la remise d'un cadeau par le Père Noël. L'année dernière, il avait été évoqué de le mettre en place dans l'une des écoles du secteur. Cependant cette organisation est très complexe et réduit considérablement le temps festif proposé aux enfants l'après-midi, en raison de la contrainte des trajets. A la place, la journée omnisports sera organisée à Sazeray. Les délégués des parents d'élèves considèrent qu'il est important qu'une activité (peu importe laquelle) soit délocalisée, afin de continuer à animer les territoires.
- **Séjour de 3 jours à Super Lioran**:  
Les CM1/CM2 participeront les 9, 10 et 11 mars à un séjour USEP de 3 jours à Super Lioran.  
Le coût du séjour/élève est de 309€ dont 150€ pris en charge par les municipalités.  
Il resterait à charge pour les familles 153€ car les 6€ de la licence USEP seront financés par la coopérative. Afin de réduire le coût aux familles, une vente de calendriers personnalisés est organisée. M. Laporte présente un exemplaire aux membres du conseil d'école. Trois cents exemplaires ont été commandés, ils seront vendus au prix de 6 €.  
Après enquête, deux familles ne souhaitent pas que leur enfant participe au séjour. L'équipe enseignante reste bienveillante pour ces familles et s'assure que ce ne soit pas pour une raison financière.  
Un appel aux dons (vêtements, accessoires pour le ski...) sera lancé à l'école. Tout est mis en œuvre pour que l'aspect financier ne soit pas un frein.  
Ce séjour nécessitera la présence de 2 accompagnateurs ; pour l'instant une maman s'est portée volontaire (reste à trouver un deuxième accompagnateur ou accompagnatrice).

### **Piscine de La Châtre**

Le cycle aura lieu **du 20 mars au 12 juin 2020 les vendredis après-midi (10 séances)** pour les élèves de CP, CE1 et CE2. Trois parents agréés accompagneront la classe, le nombre important de volontaires permettra un roulement. Des formations de 2 heures sont mises en place à la piscine de La Châtre pour obtenir l'agrément (les dates seront communiquées aux personnes intéressées). Le financement de cette activité (déplacements et entrées) est pris en charge par la municipalité.

- **Vendredi 27 mars (après-midi)** : Défilé costumé des écoles du secteur.
- **Mardi 19 mai** : Sortie pédagogique des 5 classes à la Haute-Touche.
- **Petit Braquet** (CM1/CM2) : La date sera le 16 ou le 18 juin 2020. M. Laporte lance un appel à candidature auprès des parents pour assurer l'encadrement lors des sorties pour les entraînements.
- **Journée omnisports** : Une demande a été faite auprès du conseiller pédagogique en EPS pour qu'elle soit organisée à Sazeray (date à déterminer).

- **Fête de l'école** : La date retenue est le samedi 27 juin, le lieu reste à déterminer mais pourquoi pas refaire dans le parc du château ?
- **B.C.D.** : Les élèves empruntent des livres une fois par semaine. Une subvention municipale permet l'achat de livres chaque année scolaire.
- **Projet « Escapages »** : le prix littéraire des enfants de l'Indre.  
L'école est inscrite et a acquis les ouvrages sélectionnés. Cette action débute en octobre et se termine en mai : lecture et échanges autour des ouvrages. Un livre par catégorie d'âge sera choisi par vote, le résultat des votes locaux et départementaux permettra de décerner un prix littéraire. Mme la directrice précise que le vote devrait avoir lieu dans les locaux de la mairie si la municipalité y est favorable. M. le Maire indique qu'il mettra, bien volontiers, à disposition les locaux de la mairie et qu'il est important que les élèves soient sensibilisés très tôt à la notion de citoyenneté.
- **Projet Chorale** : En lien avec le collège Louis Pergaud et dans le cadre de la liaison école-collège, un atelier « chorale » est mis en place avec le professeur de musique. Les classes du cycle 3 de Pouligny Notre-Dame, de Chassignolles, de Montgivray et de Chateameillant sont associées au projet. Les élèves se produiront lors d'un grand concert « Schoralia » à Châteauroux au MACH 36 le vendredi 5 juin 2020.  
L'équipe enseignante précise qu'un tarif unique sera appliqué et qu'un transport sera organisé pour permettre à un maximum d'enfants de participer.  
Les parents délégués espèrent que la distance et le tarif ne seront pas un frein pour les familles.

Monsieur le Maire félicite l'équipe pour la richesse de tous ces projets.

## VI. QUESTIONS DIVERSES

- **Coopérative scolaire** : Une participation financière de 6 € (ou plus) par enfant sera demandée aux familles. Cette somme récoltée, la subvention municipale et les actions organisées par les parents permettent de proposer aux élèves des activités culturelles, artistiques ou sportives sans nouvelle participation des familles.  
Mme la Directrice précise que la fête de l'école du mois de juin a permis d'avoir un bénéfice de **1 386,45 €** pour le fonctionnement de la coopérative. Ce bénéfice est inférieur à celui de l'an passé, lié au fait qu'il n'y a pas eu de repas organisés en raison du changement de date et de lieu.  
Les délégués de parents remercient les familles qui ont participé.  
Actuellement le solde créditeur de la coopérative est de 5534€, ce montant va permettre le fonctionnement de toutes les activités prévues cette année.
- **Photos de classes** : Elles auront lieu le lundi 25 novembre.
- **Stagiaire** : Une stagiaire sera accueillie dans la classe maternelle du 27/01 au 14/02/20 dans le cadre de sa formation professionnelle (Baccalauréat professionnel ASSP).
- **Poux** : En raison de la recrudescence de la présence de poux à l'école, un examen individuel, pour tous les élèves, sera effectué par l'infirmière scolaire lundi 18 novembre. Les parents délégués considèrent qu'il faut bien prendre des mesures, s'agissant ici d'un problème de santé publique et qu'il faudra continuer à informer les familles.
- **Blog** : Le blog de l'école est régulièrement actualisé par la mise en ligne des activités des cinq classes.

- **Téléthon 2019** : Il aura lieu le 7 décembre. L'école y participera en réalisant des cartes de vœux vendues au profit de l'association.
- **Marché de Noël** : Il aura lieu le 21 décembre. Les parents participeront avec une vente de crêpes au bénéfice de la coopérative scolaire.

- **Intervention de M. le Maire :**

M. le Maire informe les membres que la BCD sera mise à disposition de la MJCS pour des ateliers numériques dans le cadre de la délocalisation de ses activités, le mercredi matin.

M. le Maire souligne le bon fonctionnement du périscolaire avec une fréquentation importante pour la garderie du soir après la classe.

Il informe également de l'arrivée d'une famille centrafricaine début décembre.

Concernant les travaux rue Pierre Nauron devant l'école, il est bien conscient de la gêne que cela procure à l'entrée et à la sortie des cours.

- **Intervention des parents :**

Les délégués de parents interrogent la municipalité concernant la facturation de la cantine qui était mensuelle l'an passé et qui est maintenant trimestrielle ?

M. Le Maire explique que les délais étaient trop courts entre 2 facturations mensuelles notamment pour la prise en charge par la trésorerie. Des confusions sur la multiplication des factures et des lettres de rappel induisaient des mécontentements pour certaines familles.

Une note parviendra aux familles pour informer sur cette facturation trimestrielle.

- Madame la Présidente demande aux délégués de parents d'élèves s'ils acceptent de communiquer leur numéro de téléphone ou leur adresse mail aux familles. Les délégués répondent favorablement à cette requête et les coordonnées seront communiquées aux familles par le biais du cahier de liaison.
- **Dates des prochains conseils** : le 2<sup>ème</sup> conseil aura lieu le 3 mars 2020 et le 3<sup>ème</sup> dans la semaine 24 ou 25.
- Les procès-verbaux parviennent à chaque membre et sont mis à disposition des familles dans les entrées de l'école et consultables sur le blog de l'école.
- L'ensemble des personnels et les familles ont été attristés par le décès de M. Patrick Bourgeois, papa de Laura en CM1 et ont fait parvenir à Mme Bourgeois et ses enfants des témoignages de soutien pour traverser cette épreuve.

*20h15 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

La Présidente

La secrétaire

L. PILLOT-DUPUIS

L. BAYET